Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1985)

Heft: 776

Artikel: Sponsoring : le crédit du notable

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017663

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La forêt meurt, mais JPD ne se rend pas (à l'évidence)

Les proches de Jean-Pascal Delamuraz disent volontiers que le conseiller fédéral radical vaudois est un homme: intelligent, très habile, autoritaire certes, mais sympathique. Bref, un digne successeur de Georges-André Chevallaz, les références littéraires en moins et la rondeur chaleureuse en plus. Voilà qui serait propre en ordre si les qualités reconnues JPD ne s'accompagnaient pas à l'occasion de leur symétrique contraire: comme s'il y avait des grippages dans la machine delamurazienne, au demeurant fort bien huilée, comme en témoigne l'irrésistible ascension de l'ancien adjoint du directeur administratif de l'Expo 64.

Comment un homme intelligent, très habile, etc. peut-il se lancer dans des déclarations contradictoires sur la guerre de l'avenir et la collaboration américano-helvétique en matière d'armements? Pire, comment un homme intelligent, et fin politique de surcroît, peut-il s'égarer comme il l'a fait la semaine dernière dans un long entretien accordé aux trois correspondants parlementaires du «Tages-Anzeiger» de Zurich (17 mai 1985)?

Notons tout d'abord le déploiement de forces journalistiques consenti par le grand quotidien alémanique pour extraire la substantifique moelle des propos du conseiller fédéral romand; il est vrai que de tels efforts sont relativement courants outre-Sarine — après les cent premiers jours, après la première année d'activité d'un magistrat, etc.; en Suisse romande, pour trouver de tels bilans, il faut attendre les toutes grandes occasions, l'accession à la présidence de la Confédération par exemple.

Il s'agissait donc d'environnement, de mort des forêts, de limitation de vitesse, etc. A chaque fois, JPD persiste et signe, fier de sa latinité autophile et insouciante, traitant les Alémaniques de sentimentaux et d'angoissés. Tandis que même les autorités valaisannes et, bientôt sans doute, françaises, prennent conscience du signal d'alarme donné par le dépérissement des forêts, le chef du Département militaire fédéral, à l'instar de la majorité des radicaux romands, continue de nier aussi bien l'importance des atteintes portées à l'environnement que l'urgence de prévenir leur aggravation.

L'effet désastreux de cette pleine page d'imprévoyance gouvernementale ne va pas contribuer à rehausser l'image des conseillers fédéraux romands aux yeux des Argoviens, Zurichois et autres Alémaniques, qui font de la «Seriosität» une vertu cardinale, et ne méprisent rien tant que l'étourderie et le bavardage.

Joli auto-goal d'un ancien conseiller national, qui avait fait mousser un postulat sur la représentation des Latins dans l'administration fédérale; et pour un conseiller fédéral qui aimerait tant se glisser prochainement dans le fauteuil du chef de l'Economie publique — pour faire preuve à Berne d'autant d'inertie qu'au gouvernement vaudois, où son passage à la Direction de l'agriculture, de l'industrie et du commerce demeurera à tout jamais oubliable.

SPONSORING

Le crédit du notable

Dans le canton de Vaud, l'UBS et la SBS comptent chacune quinze succursales et agences. La troisième grande banque du Pays, le Crédit Suisse vient d'atteindre les dix succursales, dont l'une si récemment ouverte (à Pully) qu'elle ne figure pas encore dans l'annuaire du téléphone. Les deux premières «grandes» ont leur siège lausannois sur la place Saint-François, et trois succursales dans les quartiers, tandis que l'immeuble du CS demeure en retrait, au bas du Lion d'Or.

Son retard, le Crédit Suisse compte bien le combler, moins peut-être en augmentant le nombre de ses guichets en pays vaudois qu'en y améliorant la qualité de sa présence et de son image.

L'enjeu vaut bien quelques efforts, financiers bien sûr. Ainsi, le Crédit Suisse n'a pas hésité à convoquer sa conférence annuelle de direction pour la première fois en dehors de Zurich, pour réunir les 17 et 18 mai 1985 ses 450 cadres supérieurs à Lausanne et Montreux. Moins d'une semaine plus tard, le Crédit Suisse poursuivait son offensive de charme, offrant au canton de Vaud une publication sur lui-même, rédigée en grande partie par un haut fonctionnaire du Département de l'instruction publique: 87 pages, habilement illustrées, avec un aperçu géographique et historique, une présentation des institutions et des principales entreprises, sans oublier un appendice artistique. Et en prime une préface signée Raymond Junod, président du Conseil d'Etat, qui remercie le Crédit Suisse d'avoir «sponsorisé» la publication d'un manuscrit élaboré dans les bureaux de l'administration cantonale.

Ce faisant, le Crédit Suisse a comblé une lacune. puisqu'«il manquait une monographie offrant une vue synthétique du canton et de quelques-unes de ses facettes». M. Junod oublie tout simplement la brochure publiée en août 1983 par... l'Union de Banques Suisse, et préfacée, sans la moindre allusion à l'auteur-éditeur bancaire, par Jean-Pascal Delamuraz, alors encore conseiller d'Etat et conseiller national. Pour le contenu, sinon la présentation, la comparaison tourne nettement à l'avantage de la publication UBS, plus concise (48 pages), et qui ne se mêle pas de doubler l'annuaire officiel (que diable font ces organigrammes des sept départements cantonaux sous couverture du CS?), mais reconnaît à l'économie la place prépondérante qu'elle mérite, sans oublier les problèmes d'avenir, complètement négligés par le Crédit Suisse.

Tandis que les deux banques cantonales vaudoises font dans le mécénat artistique (répertoire des musées publié par le Crédit foncier à l'occasion de son 125° anniversaire, récente exposition de ses collections par la Banque cantonale), les grandes banques s'adonnent avec un bonheur inégal à la publication de monographies sur le canton de Vaud, apparemment méconnu par leurs clients investisseurs.

Sponsorisez, éditez, il en restera toujours quelque chose.

RADIOS LOCALES

La Suisse n'est pas une île

Intéressante émission de la télévision suisse alémanique le 22 mai sur les radios locales suisses et leur avenir. En substance: l'expérience se poursuit, mais dans des conditions toujours plus difficiles. Calme plat en langue romanche, calme plat aussi en langue italienne; dans le premier cas, le prix était trop élevé du point de vue local, alors qu'au Tessin, ce sont les concurrents italiens qui acceptent de la publicité à très bas prix qui ont incité les concessionnaires tessinois à ne pas se lancer.

En Suisse romande, mis à part quelques exceptions bien connues, situation comparable! Thollon-les-Mémises (EFM 21) couvre la majeure partie de la Suisse romande, recueille et diffuse déjà 80% de publicité suisse et compte atteindre un chiffre d'affaires d'un million cette année... Pendant ce temps, par exemple, RGI (Genève) ne passe que de la musique et Rémy Gogniat, rédacteur en chef de RTN (Neuchâtel) parle d'un déficit mensuel de 15 000 francs couverts par «L'Impartial».

En Suisse alémanique, une menace se précise. Dans le Land de Bade-Wurtemberg se mijote un projet de loi qui permettra de créer tout un réseau de radios locales autorisées à diffuser 20% de leur temps d'antenne en publicité (soit 12 minutes par heure contre 15 minutes par jour en Suisse!), soumise à moins de réserves que chez nous et couvrant une partie de la Suisse...

A noter, toujours au cours de cette émission, une déclaration de Bernard Vivien, directeur de Thollon-les-Mémises sur les approches non concertées de Radio Mont-Blanc (Jean-Claude Nicole), d'une part, et de Radio L (Lamunière), d'autre part, portant sur le rachat de son émetteur. Et Vivien de souligner qu'il ne veut pas se vendre à un éditeur suisse.

Au crédit du représentant de l'Administration fédérale, l'assurance que des interventions à haut niveau ont lieu en France (la dernière le 17 mai à Paris) et que le cas de la Suisse romande est suivi attentivement par l'autorité de tutelle. On attend les résultats.

En bref, l'expérience se poursuit cahin-caha. Combien de stations émettront encore dans trois ans et demi? Impossible à dire. Relevons simplement que l'annuaire 1985 du syndicat d'initiative Villefranche-Beaujolais, en France, donne l'adresse de cinq radios locales dans cette agglomération de 50 000 habitants. Mais la Suisse n'est pas la France, on le sait bien.

Autre information retenue dans cette émission, mais répercutée depuis dans les médias: les radios locales suisses demandent à pouvoir doubler le temps consacré à la publicité (30 minutes au lieu de 15).

VITAMINE

Le quotidien des lecteurs

On restait sous le coup de l'importance de la nouvelle publiée le jeudi 16 mai 1985 par «Le Matin» en page «Suisse romande», sur trois colonnes et une large photo à l'appui, sous le titre «Rgt inf mot 2. Défilé à Ouchy».

On vous livre le texte «in extenso» pour mémoire, si jamais il vous avait échappé:

Comme c'est la tradition, tous les quatre ans, le commandant du rgt inf mot 2 prend congé de ses hommes. Hier à Ouchy, le colonel Hermann Etter — dont le remplaçant n'est pas encore désigné — a fait ses adieux à la troupe. Les 2476 soldats du défilé (notre photo, Bosshard-air) représentaient le pays de Vaud. Durant leur cours de répétition qui s'achèvera après-demain, ils ont occupé un triangle délimité par Nyon, Vallorbe et Morges. Sur la tribune officielle, se trouvaient, outre le cdt de corps Edwin Stettler et le colonel divisionnaire Bernard Chatelan, les représentants des autorités civiles. Quatre bataillons ont été applaudis par les quelques badauds présents. Pendant qu'en ville, les détournements de la circulation occasionnaient des embouteillages monstres...

Cherchez l'erreur! A vaillant lecteur, rien d'impossible... Dès le lendemain, en effet, le même «Matin» se fendait d'une rectification en bonne et due forme que nous nous faisons un devoir de reproduire aussi:

■ ERRATUM Rgt inf mot 2: cérémonie réussie

Mercredi dernier, le colonel Hermann Etter faisait ses adieux à la troupe (lire « Le Matin » d'hier). Deux mille cinq cents hommes ont défile à Ouchy, applaudis par une foule de Lausannois évaluée à près de quatre mille personnes.

Le succès de la cérémonie fut complet, contrairement à ce que pouvait laisser sous-entendre une partie de notre compte rendu.

Ouf! On avait eu chaud. Un peu plus et l'honneur de l'armée en prenait pour son grade. Notez qu'à part ça, on ne saura pas si ce sont 2476 ou 2500 hommes qui ont défilé. On ne traque jamais assez la désinformation. Gageons que l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la presse permettra de mettre un peu d'ordre dans ce chenit.